

50R/81-1003



Indian and Northern Affairs Affaires indiennes et du Nord

**BAND COUNCIL RESOLUTION**  
**RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif

File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds

NOTA: Les mots "des fonds de notre bande" "Capital" ou "revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed - Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed - Engagé	\$ _____
DATE	19 _____ DAY - JOUR	octobre AD 19 81 MONTH - MOIS YEAR - ANNÉE	

DO HEREBY RESOLVE:

DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES: Statut administratif No. 1

Conformément à l'article 81 (o) de la loi sur les indiens, qui donne la juridiction au Conseil de bande sur la conservation, la protection et la régie des animaux à fourrure, du poisson et du gibier de toute sorte dans la réserve,

conformément à l'article 81 (q) de la loi sur les indiens, qui donne la juridiction au conseil de bande sur la suite à donner à toute question découlant de l'exercice des pouvoirs prévus à cet article ou sur toute question accessoire à l'exercice d'un pouvoir prévu à cet article,

conformément à l'article 81 (r) de la loi sur les indiens, qui donne le pouvoir au conseil de bande de s'imposer une amende ou l'emprisonnement ou les deux à la fois en cas de non respect d'un règlement,

il est résolu que le règlement de chasse, pêche et trappe s'applique ainsi:

- 1) Dans les territoires sous la juridiction du Conseil de bande de Weymontachie, toute personne qui veut pêcher, chasser ou trapper devra obtenir l'autorisation du conseil de bande. Le conseil de bande pourra émettre un permis de chasse, pêche et trappe.

.../2

<p>A quorum for this Band Pour cette bande le quorum est</p> <p>consists of fixé à</p> <p>Council Members Membres du Conseil</p>
--



**BAND COUNCIL RESOLUTION  
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif
File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds  
 NOTA: Les mots "des fonds de notre bande "Capital" ou revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE <i>LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE</i>	Weymontachie	Current Capital Balance <i>Solde de capital</i>	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed - <i>Engagé</i>	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance <i>Solde de revenu</i>	\$ _____
PLACE <i>NOM DE L'ENDROIT</i>	Weymontachie	Committed - <i>Engagé</i>	\$ _____
DATE	<u>19</u> <u>octobre</u> AD 19 <u>81</u> DAY - JOUR MONTH - MOIS YEAR - ANNEE		

DO HEREBY RESOLVE;  
 DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- 2) Sauf pour la vente des fourrures, il est interdit de vendre le produit de la chasse et de la pêche à des non-indiens.
- 3) Le conseil de bande pourra à certain moment déterminer la façon dont le produit de la chasse et la pêche sera distribué parmi les membres de la bande.
- 4) Le conseil de bande pourra à certain moment établir un système pour assurer au meilleur prix la vente des fourrures récoltées par les membres de la bande.
- 5) Le conseil de bande pourra à certain moment limiter le nombre de prises (de gibier, de poisson ou d'animaux à fourrures) si des études révèlent qu'une espèce est en danger.
- 6) Le conseil de bande est responsable de la protection, la conservation et la régie des animaux à fourrures, du poisson et du gibier dans les territoires de sa juridiction.
- 7) Toute personne qui ne respectera pas le présent règlement est passible sur déclaration sommaire de culpabilité d'une amende n'excédant pas \$100.00 ou d'emprisonnement n'excédant pas 30 jours, ou les 2 à la fois.

A quorum for this Band Pour cette bande le quorum est  consists of fixé à  Council Members
--

**BAND COUNCIL RESOLUTION  
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds

NOTA: Les mots "des fonds de notre bande" "Capital" ou "revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY		Committed - Engagé	\$ _____
DISTRICT	Pointe-Bleue	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PROVINCE	Québec	Committed - Engagé	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie		
DATE	19 _____		
	DAY - JOUR	octobre	AD 19 81
		MONTH - MOIS	YEAR - ANNÉE

DO HEREBY RESOLVE:  
DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- 4) Le conseil de bande pourra à certain moment établir un système pour assurer au meilleur prix la vente des fourrures récoltées par les membres de la bande.
- 5) Le conseil de bande pourra à certain moment limiter le nombre de prises (de gibier, de poisson ou d'animaux à fourrures) si des études révèlent q'une espèce est en danger.
- 6) Le conseil de bande est responsable de la protection, la conservation et la régie des animaux à fourrures, du poisson et du gibier dans les territoires de sa juridiction.
- 7) Toute personne qui ne respectera pas le présent règlement est passible sur déclaration sommaire de culpabilité d'une amende n'excédant pas \$100.00 ou d'emprisonnement n'excédant pas 30jjours , ou les 2 à la fois.
- 8) Le conseil de bande pourra à certain moment demander au comité de chasse de lui recommander des mesures à prendre pour assurer la protection et la conservation des animaux à fourrures du poisson et du gibier.

Adopté à Weymontachie..... le ..20..OCTOBRE...1981..

For this band  
the quorum is fixed  
at four (4) members of  
the council.

.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)

*M. Babin*  
.....  
(Chief - Chef)  
*Simon Coocoo*  
.....  
(Councillor - conseiller)  
*Stéven...*  
.....  
(Councillor - conseiller)  
*Philippe Basile*  
.....  
(Councillor - conseiller)  
*Ernie...*  
.....  
(Councillor - conseiller)

*F. Charle...*  
.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)  
.....  
(Councillor - conseiller)

FOR DEPARTMENTAL USE ONLY - RÉSERVÉ AU MINISTÈRE					
1. Band Fund Code Code du compte de bande	2. COMPUTER BALANCES - SOLDES D'ORDINATEUR		3. Expenditure Dépenses	4. Authority - Autorité Indian Act Sec Art. de la Loi sur les Indiens	5. Source of Funds Source des fonds <input type="checkbox"/> Capital <input type="checkbox"/> Revenu
	A. Capital	B. Revenue - Revenu			
	\$ _____	\$ _____	\$ _____		
6. Recommended - Recommandable			Approved - Approuvable		
Date _____ Recommending Officer - Reconnané par _____			Date _____ Approving Officer - Approuvé par _____		



**BAND COUNCIL RESOLUTION  
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif

File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds  
 NOTA: Les mots "des fonds de notre bande" "Capital" ou "revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY		Committed - Engagé	\$ _____
DISTRICT	Pointe-Bleue	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PROVINCE	Québec	Committed - Engagé	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie		
DATE	<u>19</u> <u>octobre</u> AD 19 <u>81</u> DAY - JOUR MONTH - MOIS YEAR - ANNÉE		

DO HEREBY RESOLVE;  
 DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- 8) Le conseil de bande pourra à certain moment demander au comité de chasse de lui recommander des mesures à prendre pour assurer la protection et la conservation des animaux à fourrures du poisson et du gibier.

Adopté à Weymontachie le 20 octobre 1981.

A quorum for this Band  
 Pour cette bande le quorum est

consists of  
 fixé à

Council Members  
 Membres du Conseil

M. Boivin  
 (Chief - Chef)

Simon Coo Coo  
 (Councillor - conseiller)

Soter Newashish  
 (Councillor - conseiller)

Philippe Basile  
 (Councillor - conseiller)

Emile Petiquay  
 (Councillor - conseiller)

F. Neashit  
 (Councillor - conseiller)

(Councillor - conseiller)

(Councillor - conseiller)

(Councillor - conseiller)

FOR DEPARTMENTAL USE ONLY - RÉSERVÉ AU MINISTÈRE					
1. Band Fund Code Code du compte de bande	2. COMPUTER BALANCES - SOLDES D'ORDINATEUR		3. Expenditure Dépenses	4. Authority - Autorité Indian Act Sec Art. de la Loi sur les Indiens	5. Source of Funds Source des fonds <input type="checkbox"/> Capital <input type="checkbox"/> Revenue Revenu
	A. Capital	B. Revenue - Revenu			
	\$ _____	\$ _____	\$ _____		
Recommended - Recommandable			Approved - Approuvable		
Date	Recommending Officer - Reconnu par		Date	Approving Officer - Approuvé par	